

Règlement particulier de « Jeunes Plumes & Vieux Volants 10 » 10^{ème} TOURNOI MY BAD (Méré / La Queue Lez Yvelines) Les jeudi 29, vendredi 30 et samedi 31 mai 2025

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBad)

Article 1 : généralités

Le tournoi est autorisé sous le numéro **XXX** et sous le nom « **Jeunes Plumes & Vieux Volants 10** ».

- 1.1 Il se déroule les **jeudi 29, vendredi 30 et samedi 31 mai 2025** au gymnase du Lieutel, place de l'Europe à La Queue Lez Yvelines (7 terrains).
- 1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.
- 1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.
- 1.4 Le Juge-Arbitre de la compétition est **Hervé Hue**. Ses décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2

Article 2 : séries et tableaux

Le tournoi « **Jeunes Plumes & Vieux Volants 10** » est un tournoi *National* qui s'adresse à tous les joueurs et joueuses licenciés à la Fédération française de Badminton

- 2.1 Les tableaux proposés sont *simple homme, simple dame, double homme, double dame, double mixte dans toutes les catégories proposées (poussins, benjamins, minimes, Senior et Vétéran V3 et +)*.
Pour la catégorie Senior, le classement maximum autorisé est R4. Pour les autres catégories, aucune limitation de classement. Les tableaux seront divisés en séries différentes en fonction des niveaux de classement si le nombre d'inscrits le permet.
- 2.2 Tous les tableaux se joueront intégralement sur une journée. Les doubles mixtes se joueront le jeudi, les simples se joueront le vendredi et les doubles hommes et dames se joueront le samedi.
- 2.3 Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules suivie d'une phase en élimination directe, ou en une poule unique. Les poules de 4 seront privilégiées avec 2 sortants.
- 2.4 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x) ou d'en modifier le mode d'élimination.
- 2.5 En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux.

Article 3 : inscriptions

- 3.1 La date limite d'inscription est **vendredi 25 avril 2025**. Les classements seront arrêtés à cette date.
- 3.2 La date du tirage au sort est fixée au **15 mai 2025**. Le CPPH sera pris en compte à cette date pour le calcul des points.
- 3.3 Le paiement est à effectuer directement via Badnet ou eBad. En cas de difficultés à régler par ce moyen, merci de contacter la Responsable des inscriptions, Marylène Courrège, à cette adresse : marycourage@hotmail.com
- 3.4 La prise en compte des inscriptions se fait en **mode Standard**.
- 3.5 Les frais d'inscription s'élèvent à **14€** pour **1 tableau**, **19€** pour **2 tableaux**, et **23 euros** pour les **trois tableaux** pour les jeunes, majoration de 2 euros pour les tableaux seniors et vétérans.
- 3.6 Les surclassements sont autorisés dans les tableaux jeunes. Les V3 et + peuvent s'inscrire en senior. Les cadets, juniors, V1 et V2 doivent s'inscrire en senior.
- 3.7 Les joueurs d'une paire jouent obligatoirement dans la série correspondant au classement du mieux classé de la paire à J-30.
- 3.8 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le jeudi de 8h00 à 19h00 le vendredi de 08h00 à 22h00 et le samedi de 08h00 à 22h00.

Article 4 : forfaits

- 4.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi « **Jeunes Plumes & Vieux Volants 10** » doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.
- 4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais.
 - ▶ si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;
 - ▶ si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. **Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur** pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.
- 4.3 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

Article 5 : déroulement

- 5.1 Les convocations sont envoyées par courriel à l'adresse de contact portée sur la fiche d'inscription. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.
- 5.2 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
- 5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 5.4 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès de la juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.
- 5.5 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi est **RSL grade 3**.
- 5.6 Les matches peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
- 5.7 Tous les matches se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.
- 5.8 Le temps de repos entre deux matches est de **20 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **5 minutes** entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
- 5.9 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain est compté let une fois au service et faute en jeu.
- 5.10 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coaches, les officiels et les membres du comité d'organisation.
- 5.11 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 5.12 La participation au tournoi « **Jeunes Plumes & Vieux Volants 10** » requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.
- 5.13 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).